

MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE COVID-19

Mobilité personnes-voyageurs

- Interdiction bateaux de croisière d'accoster au Canada d'ici juillet (13 mars)
- Avis aux Canadiens de ne pas voyager à l'étranger (13 mars) suivi de celui de revenir au Canada le plus tôt possible (14 mars)
- Prêt de 5 000\$ par voyageur pour accélérer le retour des Canadiens à l'étranger (16 mars)
- Limitation de vols internationaux à 4 aéroports : Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary (16 mars)
- Mise en quarantaine volontaire pour 14 jours des voyageurs arrivant de l'étranger (15 mars)
- Limitation circulation frontière canado-américaine voyages essentiels : fermeture frontière pour les demandeurs d'asile et les voyages non essentiels (20 mars)
- Mise en quarantaine obligatoire de 14 jours dans des sites fédéraux pour les voyageurs arrivant au Canada sans plan crédible de confinement (14 avril)
- Isolement pour 14 jours pour les travailleurs étrangers temporaires à leur arrivée sous la responsabilité des employeurs agricoles (13 avril)
- Obligation pour les passagers d'un avion de porter un masque non médical au moment de l'embarquement (17 avril)

Santé et services sociaux

- 500 M\$ aux provinces et territoires pour le soutien aux soins de santé découlant de la pandémie via le Transfert canadien sur la santé (TCS) (11 mars)
- 275 M\$ à la recherche et au développement de vaccins (11 mars)
- Soutien aux personnes en situation d'itinérance 157,5 M\$ dont 21,4 M\$ pour le Québec transférés dans le cadre d'une entente Canada/Québec (18 mars)
- Soutien aux femmes victimes de violence conjugale ou d'agression sexuelle 50 M\$ dont 6,5 M\$ transférés aux intervenants québécois dans le cadre d'une entente Canada/Québec
- 305 M\$ pour la préparation et l'adaptation des soins de santé dans les communautés autochtones (26 mars)
- Mise en place avec les provinces et territoires d'un système coordonné d'approvisionnement pour l'équipement de protection personnelle des travailleurs de la santé
- Soutien aux banques alimentaires locales par le soutien à 5 grands organismes pancanadiens agissant comme tiers dans la redistribution de l'aide fédérale (70M\$) et 30 M\$ pour l'aide alimentaire pour les communautés autochtones (3 avril)
- Portail de Santé Canada sur la santé mentale et les dépendances (15 avril)
- 350 M\$ aux organismes communautaires locaux pour accroître les services de livraison aux personnes âgées et de transport pour personnes handicapées. L'aide

livraison aux personnes âgées et de transport pour personnes handicapées, l'aide fédérale sera distribuée par les grands organismes comme Centraide et la Croix-Rouge (21 avril)

Soutien Économie-entreprises-travailleurs

- Report paiements d'impôts au 30 septembre (18 mars)
- Congé d'intérêts pour les prêts étudiants (18 mars)
- Subvention salariale temporaire pour les employeurs couvrant 10% de la masse salariale (18 mars)
- Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes par le paiement de frais de fonctionnement pour pertes de revenus pouvant atteindre 40 000\$ (27 mars)
- Subvention salariale d'urgence équivalant à un paiement de 75% de la masse salariale sous certaines conditions (27 mars)
- Augmentation de la prestation canadienne pour enfants (25 mars)
- Prestation canadienne d'urgence pour les travailleurs atteints du virus, parents à la maison ou ayant perdu leur emploi 2 000\$/mois pour un maximum de 4 mois (25 mars) ajustement prestation pour les étudiants-travailleurs temps partiel (5 avril)
- Subvention fédérale 100% pour les emplois d'été pour étudiants inscrits (8 avril)
- Programme de soutien pour les agriculteurs et pêcheurs 50 M\$ soit une aide forfaitaire de 1 500\$ par travailleur étranger temporaire afin de s'assurer du respect de la période d'isolement obligatoire de 14 jours suivant leur arrivée au Canada (13 avril)
- 20 M\$ additionnels pour l'inspection des aliments entente en négociation entre l'Agence canadienne d'inspection des aliments et le MAPAQ (13 avril)
- Programme d'aide coûts de location d'espaces pour les petites moyennes entreprises (16 avril)
- 270 M\$ pour le soutien des entreprises d'innovation et startup (17 avril)
- 500 M\$ pour la culture, les arts et les sports (17 avril)
- 1,7 MM\$ pour le secteur de l'énergie pour travaux de décontamination des puits orphelins (17 avril)
- 9 MM\$ pour des mesures d'aide aux étudiants et aux nouveaux diplômés non admissibles à la prestation canadienne d'urgence : prestation variant entre 1 250\$ et 1 750\$ par mois pour les mois de mai à août. Doubler le budget des bourses d'études canadiennes pour 2020-21, créer une nouvelle bourse pour les étudiants qui feront du bénévolat cet été et augmenter des fonds de recherche pour aider les étudiants au doctorat (22 avril)